

# Municipalité de Vic sur Cère

## Bulletin d'information N°11 – Janvier 2019

Notre pays est touché depuis plusieurs semaines par une crise sociale et économique des plus tendue et instable. Le mouvement des gilets jaunes a agité le pays et la politique nationale et locale. Si nous nous accordons pour condamner les violences et dégâts occasionnés par les manifestations, ce mouvement témoigne d'un malaise à la fois profond et sincère de désarroi dans lequel se trouvent des milliers de personnes **qui ne peuvent vivre dignement de leur travail** (Un cahier de doléances est à disposition en mairie).

Un projet collectif s'appuyant sur un contrat **social et démocratique** rénové **s'impose** pour répondre sans les opposer à **l'urgence sociale et écologique**. À l'échelle de notre commune, nous nous efforçons de répondre à ce **double défi** en engageant dès que nous le pouvons des dépenses dites « **durables** » dans le sens où elles sont : **écologiques** ... grâce aux économies d'énergies fossiles, **sociales** ... grâce aux meilleures conditions d'utilisation pour les usagers, **économiques** ... grâce à l'activité induite pour les entreprises et leurs salariés.

**Le virage du développement durable** : Après différentes actions réalisées au titre du programme territoire à énergie pour la croissance verte (TEPCV) (remplacement de l'ensemble des fenêtres de l'école et des logements, des vestiaires du foot, et de la salle du camping), cette fin d'année voit deux importants bâtiments communaux en travaux : **la salle polyvalente et la salle du temps libre**, construites dans les années 80. Bien conscients des perturbations occasionnées par la fermeture temporaire de ces salles, nous espérons que les délais seront tenus.

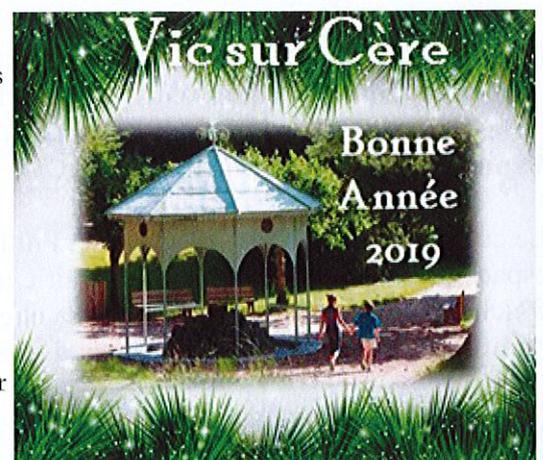
**Vers une stratégie touristique renforcée** : Pour conserver notre label \* **station classée de tourisme** \* obtenu par décret depuis le 1<sup>er</sup> juin 2015, nous devons poursuivre nos efforts pour rattraper du retard dans l'entretien d'équipements touristiques datant pour certains de plus d'un demi-siècle. C'est ainsi qu'après la réfection des sanitaires du camping municipal et l'aménagement du parc de loisirs, **la piscine municipale** (construite en deux temps en 1933 et en 1968), élément moteur de notre attractivité touristique, va devoir également être rénovée. Ses travaux, dictés par la forte dégradation des bassins, d'importantes fuites d'eaux et des rejets d'eaux dans la rivière, nous imposent d'agir vite. Par ailleurs, forte de ses infrastructures (hôtels, équipements sportifs, maison des eaux ...) et de la présence du casino, notre commune a été acceptée dans le réseau des « **routes des villes d'eau** ». Ce nouveau label va nous permettre :

- d'**identifier** notre ville comme une ville d'eau
- de mettre à profit notre **passé thermal** pour évoluer vers un concept porteur de « **station pleine nature santé** ». Ce nouveau fil conducteur guidera nos actions futures ... un projet autour de la **modernisation de la maison des eaux** (financements européens à 80%) est déjà en cours.

Suite à une **recherche très active de financements**, de très importantes subventions ont été réunies (53% du montant total des travaux) pour les opérations de rénovation des salles communales (520 000€ HT) et de la piscine municipale (600 000€ HT). De plus, ces travaux remplissant les critères en termes d'économie d'énergie, le reste à charge pourra être financé par deux emprunts souscrits auprès de la Caisse des Dépôts au taux de 1.5% sur une durée de 40 années.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter **une très belle Année 2019**, qu'elle soit pour chacun d'entre vous synonyme de bonheur personnel, santé et réussite professionnelle.

*Dominique Bru*



## Sommaire

- Bienvenue aux nouveaux commerçants
- Retour sur la saison estivale
- Le Carladès invité à Monaco
- Commémoration du centenaire de l'armistice
- Travaux et aménagements divers
- Casino : renouvellement du contrat de DSP
- Facture d'eau : comment la lire ?
- Vie associative
- Zoom sur l'association Fêt'art
- Etat civil
- Médiathèque
- Montrons-nous citoyens
- Réunion publique « Plan de circulation »

## Bienvenue aux nouveaux commerçants



Depuis un peu plus d'un mois, Matthieu Seguy et Alice Dausset ont ouvert les portes de **Dr'ink**, un bar situé en lieu et place de l'ancien « Plan B » vers le parc de loisirs, où il est possible de se faire tatouer.

Si l'enseigne est un clin d'œil à l'encre des tatoueurs (ink), elle avertit également le client en occitan : « Quò vai pica ! » « Ça va piquer ! ».

Mme et M Pouzou, quant à eux, nous arrivent de Charente Maritime pour une installation « **A la ferme** » aux commandes de l'épicerie/primeur/fromagerie de la place de la Mairie où ils sont installés depuis le mois de Mai 2018.

Toute la famille prend peu à peu ses marques dans le bourg comme à l'école.



« **Le bar des Tilleuls** » a trouvé reprenneur en la personne de Nadine Cassan, ici secondée par son fils à l'occasion d'un verre de l'amitié offert aux vicois.

Elle ne tardera pas, nous l'espérons, à faire vivre sa magnifique terrasse à l'ombre des marronniers.

### Nous leur souhaitons à tous bienvenue et réussite.

Pour être complets, nous ne pouvons que saluer également ceux qui ne sont pas des nouveaux venus mais qui s'engagent dans une nouvelle aventure dans le prolongement de la Librairie/Presse du centre-ville par l'ouverture depuis quelques mois déjà de « **La Venue** » avenue Max-Mabit-Fournier.

Le concept mis en avant par Cathy et Philippe Delmas propose plusieurs services : un espace presse et magazines, une librairie avec coin lecture et pause-café (ou boissons fraîches), un espace vente de bouquets et compositions florales ainsi que de plants, un point relais colis, un dépôt de pain et de viennoiseries.

*Photo La Montagne*



La fête nationale du 14 juillet a tenu ses promesses avec en début de journée une démonstration des Sapeurs-pompiers de Vic sur Cère, une exposition de voitures anciennes dans la cour de l'Hôtel Beauséjour, des Jeux intercités au Parc de Loisirs, sa traditionnelle retraite aux flambeaux au son de la Banda D'Auvergne suivie du non moins traditionnel feu d'artifice et un bal avec l'orchestre de Guy Tardieu.

*Une organisation au top en cuisine !!*



La 15 Août a connu une belle affluence sous un soleil de plomb si bien que les spectateurs du théâtre de verdure cherchaient désespérément l'ombre. Le spectacle, de qualité, les a malgré tout tenus en haleine jusqu'à la fin de l'après-midi. Nombreux étaient également les spectateurs tout au long du défilé et le soir à la fraîche pour la retraite aux flambeaux. Après le feu d'artifice, ce sont les danseurs qui ont impressionné par leur nombre dans la salle de bal.

**Un grand merci aux bénévoles du collectif 15 Août sans qui cette journée ne pourrait avoir lieu !**



## Le camping municipal : une saison très encourageante

La gestion du camping municipal « Vic Nature » a été assurée en régie municipale par Monsieur et Madame Nouvel du 1er mai au 30 septembre 2018 avec l'appui des services municipaux.

Un espace exceptionnel pour se détendre, un bloc sanitaire tout neuf aux couleurs vitaminées et fonctionnel et le soleil au rendez-vous ont contribué à des résultats très encourageants : 5 301 nuitées au total avec un pic de 3 067 nuitées au mois d'août ont engendré plus de 50 000 euros de recettes.

La gestion municipale sera reconduite en 2019 et l'offre d'emploi de gestionnaire du camping est lancée.



## La piscine

Année	2017	2018
Nombre d'entrées	17981	21720
Recettes	45 882,00 €	65 371,00 €

La chaleur estivale a permis une très belle saison. Le coût de fonctionnement reste malgré tout largement supérieur aux recettes.

Les trois bassins et le toboggan sont des équipements très appréciés par les touristes et les habitants du territoire. L'engagement du personnel communal et des saisonniers participe également à la réussite de cette saison d'été 2018.

## Le Carladès invité à la rencontre des sites historiques Grimaldi de Monaco



Le 23 et 24 juin, à l'occasion des festivités de la Saint-Jean a eu lieu sur le parvis du palais princier la **première rencontre** des anciens fiefs des Grimaldi.

En l'honneur du prince héritaire Jacques et de la princesse Gabriela, trois sites étaient invités cette année à participer à cet événement : le Marquisat des Baux de Provence, le comté du Carladès et Menton.

Pour ce qui concerne notre commune, une délégation constituée d'élus et de danseurs des deux groupes folkloriques s'est donc rendue à Monaco avec comme objectif de :

- présenter l'histoire qui nous lie à la principauté, notre patrimoine culturel notre savoir-faire artisanal.
- faire découvrir nos danses folkloriques
- partager la dégustation de nos produits locaux

Tout au long de ce week-end, diverses animations ont été proposées nous permettant de faire plus ample connaissance avec les différents invités.

Un spectacle « son et lumière » a été projeté sur les façades du palais.

Un film retraçant cet événement est en cours de finition.

Notre adhésion à l'association des sites historiques des Grimaldi pourrait, à termes, renforcer nos liens avec la principauté (culture, patrimoine).



## Commémoration du centenaire de l'armistice



La cérémonie du 11 Novembre a rassemblé une foule nombreuse et recueillie au monument aux morts, une présence marquant l'attachement de tous à cette commémoration de ce dernier temps fort du centenaire de la guerre 14-18. Lors de la réception en mairie nous avons rappelé combien cette date devait résonner puissamment dans la **mémoire collective**.

En effet, si nous commémorons à chaque rassemblement la gloire, le courage, l'héroïsme des combattants qui ont sacrifié leur vie pour défendre la **paix** et les **idéaux de la république**, il s'agit aujourd'hui en l'absence de témoins, que chacun d'entre nous soit dépositaire de l'héritage de ceux qui ont vécu cette grande et effroyable guerre.

Il faut se souvenir de la souffrance des nôtres, prévenir sans cesse et partout que la guerre signifie enfer, atrocités, chaos mais il faut aussi éduquer à la paix. A ce titre nous tenions à remercier les enfants des écoles, encadrés par leurs professeurs, pour la qualité de leur intervention au monument aux morts mais également pour leurs travaux ... les textes lus et l'exposition présentée en mairie ont touché l'émotion du public présent.

Merci également aux habitants qui nous ont fait l'amitié de nous prêter documents, photos et objets d'époque.



## Travaux



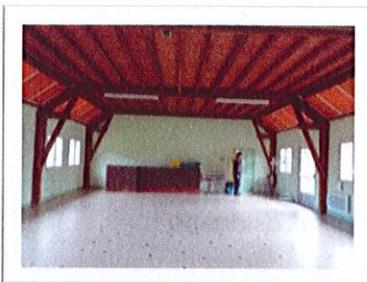
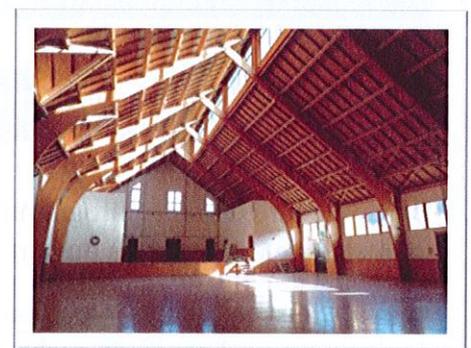
### *L'Iraliot*

Une berge a été reconstruite après un éboulement causé par l'inondation du 3 janvier 2018. C'est l'entreprise Bousquet qui a réalisé l'enrochement pour la somme de 10 000 €.

### *Les travaux des salles polyvalente et du temps libre*

Ces travaux d'isolation, largement subventionnés, sont en cours de réalisation. La laine de verre existante a été déposée, une isolation très performante et un faux plafond vont être réalisés par l'entreprise SADIRA de Clermont-Ferrand dans le cadre des économies d'énergie.

Des radiateurs incorporés dans les rampants de toiture vont chauffer la salle polyvalente grâce au réseau chaleur bois. La salle du temps libre sera également chauffée par ce réseau. Tous les panneaux rayonnants électriques, gros consommateurs d'énergie, seront donc supprimés.



D'autres économies d'énergie seront réalisées grâce au remplacement de l'éclairage existant par des lampes LED. Les fenêtres les plus basses seront remplacées par des fenêtres en alu (comme celles des écoles), travaux totalement subventionnés. La réfection des 1200 mètres carrés de toiture est en cours de réalisation, la toisite sera remplacée par une couverture en alu d'une très grande longévité.

### *Salle d'activités du camping*

Après l'isolation du plafond effectuée il y a 4 ans, ce sont les sous-pentes qui sont isolées avec la laine de verre récupérée à la salle polyvalente par les services techniques.

## ***Salle multi-activités à côté de l'école maternelle***

La salle du « dojo » est enfin terminée. Des tapis aux normes de sécurité ont été collés sur la partie basse des murs. Une VMC plus puissante a été installée par les services techniques pour pallier l'humidité due à la transpiration des sportifs. Le chauffage est réglé. Tous les travaux engagés pour cette salle s'élèvent à 70 000 €.



### ***Les vestiaires du foot***

Ils ont été complètement rénovés : fenêtres en alu (comme pour les écoles), isolation et remplacement des faux plafonds dans le cadre des économies d'énergie. Le débit de l'eau des douches a été amélioré par le remplacement de quelques pièces hydrauliques.

La commune fournira la peinture pour les extérieurs et l'association s'est engagée à faire les travaux. Les WC ont été changés.

Le montant de ces travaux s'élève à 17 000 €.



***L'allée, près du collège,*** est achevée et le gazon pousse.

***Le portail du vieux cimetière*** a été remplacé par l'entreprise Péchaud et la maçonnerie nécessaire a été réalisée par l'entreprise Bousquet (montant total des travaux 8000 €).

***L'entourage de la fontaine*** de la place St Rémy a été fait en enrobé pour en faciliter l'entretien.

Quelques plantations arbustives vont égayer cet espace de tranquillité et nous demandons plus de civilités aux propriétaires de chiens !



## **Divers aménagements**

### **Borne de recharge pour véhicules électriques**

Dans le cadre de notre programme TEPCV, nous avons décidé d'installer une borne de recharge électrique rapide sur le parking près du parc de loisirs.

Le parc des véhicules électriques est en forte progression. Les départements voisins poursuivent leur équipement en bornes de recharge pour ces véhicules. Il en est de même sur le réseau autoroutier. Cet équipement sera le premier installé sur l'axe Massiac Aurillac.

Nous avons fait le choix d'un modèle performant d'une puissance de 40KWH qui donne une autonomie d'au moins 100 km pour un 1/4h de charge (le double d'une borne accélérée).

Pour son exploitation, sa supervision et sa maintenance, nous nous sommes rapprochés d'un prestataire spécialisé, disposant d'un réseau national et signataire de contrat d'itinérance avec d'autres opérateurs (en clair cela veut dire que tout utilisateur d'un véhicule électrique muni d'un badge ou d'un téléphone portable pourra recharger sa voiture à Vic Sur Cère).

## RECHARGE VEHICULE ELECTRIQUE



Nous avons fixé un tarif en rapport avec les pratiques des départements voisins, à savoir :

\* coût de connexion incluant un quart d'heure de charge : 4,00€

\* minute supplémentaire : 0,07€ ce qui correspond à un coût horaire de 4,20€.

Ce service devrait renforcer l'attractivité de notre cité auprès des utilisateurs de plus en plus soucieux de l'environnement.

## Ordures ménagères

### Containers :

La commission urbanisme a décidé de favoriser le regroupement de containers dans notre bourg. Cela s'est réalisé pour la rue basse et une partie de la rue Fournier Durand. Nous envisageons de mettre en place un habillage plus qualitatif sur ces points de regroupement. Nous souhaitons conduire cette opération en accord avec les riverains concernés. Si vous avez des suggestions n'hésitez pas à les formuler.



### A propos de la collecte :

Le service de collecte est parfois empêché dans sa mission par des véhicules mal garés.

Nous avons convenu de communiquer dans un premier temps par un « mot » déposé sur le pare-brise des véhicules concernés. Si cette procédure s'avère insuffisante nous emploierons d'autres méthodes...

### Quelques rappels :

Les éboueurs ne collectent que les ordures entreposées dans les containers. Tout autre dépôt reste sur place... Nous rappelons que les cartons sont à apporter à la déchetterie : cela permet leur valorisation (autrement dit : récupérer quelques recettes et alléger les charges de fonctionnement).

A l'inverse leur présence dans les déchets non recyclables donne lieu à des pénalités financières...

Emballages, journaux, verre doivent absolument être déposés dans les colonnes qui leur sont dédiées.

Le civisme de chacun contribue à l'amélioration de notre cadre vie et à la maîtrise des coûts de fonctionnement de ce service.

## Eclairage public

Le renouvellement des lampes à vapeur de mercure se poursuit et commence à produire son effet sur la facture de consommation électrique.

- N'hésitez pas à signaler les pannes à l'accueil de la Mairie qui transmet ensuite à l'entreprise chargée des réparations qui planifie elle-même ses interventions en fonction du nombre de pannes dans le secteur, de ses déplacements et de sa disponibilité...

### Coupures nocturnes :

Grace à une opération financée par le Syndicat Des Energies du Cantal (SDEC15), nous avons bénéficié de la fourniture et de la pose du matériel permettant des coupures nocturnes sur l'ensemble de la Commune.

Sur proposition de la commission urbanisme, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité la mesure suivante :

- Coupure de l'éclairage public de minuit à 5 heures sur l'ensemble de la Commune à l'exception du RN122 et de la déviation PL à l'intérieur de l'agglomération.

Pour respecter ce zonage, des travaux complémentaires importants sont nécessaires. Une entreprise est missionnée pour cette tâche. L'exécution de ces travaux s'est échelonnée dans le temps et a pris du retard.



Un bilan ne pourra être réalisé qu'après achèvement de ces travaux.

Cette opération présente un enjeu pour notre environnement en limitant les pollutions nocturnes nuisibles à la biodiversité entre autres.

Une coupure d'une durée de 5 heures permet une économie d'énergie de l'ordre de 40% et allège la facture d'électricité d'au moins 30%.

En terme de sécurité, les retours d'expériences, confirmés par la gendarmerie locale, ne montrent aucune évolution de la criminalité. Il faut noter que 75% des cambriolages ont lieu entre 10h00 et 16h00 avec un pic entre midi et 14h00.

Le « chantier » de l'éclairage public est à poursuivre et peut-être devrions-nous prioriser un éclairage utile.

### Casino : renouvellement du contrat de délégation de service public

Dans le cadre du renouvellement du contrat de délégation de service public, le conseil municipal a approuvé, lors de la séance du 26 juillet, le choix de la société « Casino de Vic sur Cère », concessionnaire actuel. Les travaux de construction d'un nouveau casino devraient débuter très prochainement dans la zone d'activités.



Des négociations multiples ont permis :

- de fixer la durée de la nouvelle délégation à 20 ans pour tenir compte des investissements du délégataire
- de limiter la baisse inévitable des contributions versées par le délégataire, compte tenu de la conjoncture et l'absence de concurrence

Le taux en faveur de la commune sur le **produit des jeux passant de 12 % à 3,5 %**, cela impactera fortement nos recettes de fonctionnement et nous imposera de poursuivre nos efforts de réduction des dépenses de fonctionnement.

### Gestion de l'eau et de l'assainissement sur la commune

La Communauté de communes Cère et Goul, compétente depuis le 01 janvier 2018, s'est rapprochée de la Communauté d'Agglomération du bassin d'Aurillac (CABA) afin d'étudier les conditions techniques et financières d'un partenariat pour l'exploitation des services eau et assainissement de l'ensemble des communes du territoire.

Dans l'immédiat, la continuité du service reste assurée conjointement par les communes et la communauté à travers des conventions de mise à disposition du personnel et des matériels.

Pour VIC, la gestion affermée à SUEZ FRANCE de l'assainissement collectif se poursuivra normalement jusqu'à octobre 2021.

La facturation des consommations 2018 est en cours par les services de la communauté de communes et les avis seront envoyés prochainement.

A partir de 2019, un acompte sera appelé en mai et le solde en novembre.

A titre d'information, ci-dessous, une facture « type » décomposant les éléments de calcul :

**CTE CNES CERE ET GOUL EN CARLADES**  
**Section S1**  
**15800 VIC SUR CERE**

**FACTURE**  
**EAU et ASSAINISSEMENT**  
 EA72018400000001

Tel : 04 71 47 89 00  
 Courriel : contact@carlades.fr  
 SIRET : 24150108900031 / APE : 8411Z  
**TRESORERIE DE VIC SUR CERE :**  
 BDF AURILLAC  
 IBAN FR713000100161E150000000025  
 BIC BDFEFRPPCCT  
 Art. 1 du rôle 2018-  
 N° de titre 1 N° de bordereau  
 Numéro abonné  
 Année : 2018 Emis le : 30/10/2018

**Exp. TRESORERIE DE VIC SUR CERE**  
**PLACE DU CARLADES**  
**15800 VIC-SUR-CERE**

**Dest.**  
 La TVA est perçue par l'Etat. Son taux est de 5.5% pour le service d'eau potable et de 10% pour le service assainissement.

Indice compteur	Code emplacement	Relevé	Date	Index
1		Nouveau	31/10/2018	107
		Ancien	31/12/2017	101
Commentaires		N° de série du compteur		Consommation
Facturation consommation				6

Index relevé cette année

Index relevé l'année précédente

Consommation pour la période en m3

Période : ANNEE 2018

A régler dès réception

DESIGNATION	QUANTITE	TARIF	MONTANT	T.V.A	T.T.C
<b>Distribution de l'eau</b>					
ABONNEMENT	1	48.000000	48.00	2.64 (2)	50.64
M3 Tr. : 0 - 6	6	1.340000	8.04		
Montant total M3			8.04	0.44 (2)	8.48
Prélèvement ressource eau	6	0.064000	0.38	0.02 (2)	0.40
Lutte contre la pollution	6	0.330000	1.98	0.11 (2)	2.09
<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>					
ABONNEMENT ASS	1	47.500000	47.50	4.75 (7)	52.25
M3 Tr. : 0 - 6	6	0.970000	5.82		
Montant total M3			5.82	0.58 (7)	6.40
Modernisation des réseaux	6	0.250000	1.50	0.15 (7)	1.65
<b>TOTAL A PAYER</b>					<b>121.91 €</b>
				dont TVA	8.89 €

Les tarifs des abonnements et le prix du m3 d'eau et d'assainissement 2018 ont été fixés par le conseil municipal de chaque commune. A partir de 2019 les prix seront fixés par délibération du Conseil Communautaire. Une harmonisation des tarifs devra être réalisée pour que d'ici une dizaine d'année le prix pratiqué sur le territoire soit le même pour tous les abonnés de Cère et Goul en Carladès.

- A la caisse de la perception muni de la présente facture
- Par chèque ou virement bancaire adressé à la perception (Joindre la vignette située en bas de la facture)

Nous vous remercions de votre règlement et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments dévoués.

Prix du litre d'eau TTC (hors abonnement) : 0.00317 €/L  
 Coût de l'abonnement : 102.89 €

Vignette → CTE CNES CERE ET GOUL EN CARLADES

SERVICE EAU et ASSAINISSEMENT  
 Art. 1 du rôle 2018-04 Titre N° Bdx N°  
 N° abonné : N° compteur : 1  
 Nom :  
 Code Col : 254 / Bud : 00  
 Montant à payer : 121.91 Euros  
 Période : ANNEE 2018

Les redevances « Prélèvement de la ressource en eau », « lutte contre la pollution » et « Modernisation des réseaux » sont reversées en intégralité à l'Agence de l'Eau Adour Garonne dont le Conseil d'Administration vote les tarifs chaque année. Elles sont basées sur le nombre de m3 consommé. Ces redevances permettent à l'Agence de verser des subventions aux collectivités sur certains travaux éligibles. La redevance « Modernisation des réseaux » est uniquement perçue sur les abonnés qui sont raccordés au réseau d'assainissement collectif.

### Perturbation des plannings pour cause de travaux

Depuis le mois de septembre, la fermeture de la Salle Polyvalente et de la Maison du Temps Libre complique le fonctionnement de plusieurs associations et des Ecoles.

Après concertation avec les usagers concernés, diverses solutions ont été trouvées : mise à disposition de la Salle Multi-activités du camping, utilisation plus importante du gymnase et repli vers des structures extérieures à la commune (Polminhac, Le Lioran). Quelques manifestations ont dû être reportées, délocalisées ou annulées mais, dans l'ensemble, cette organisation temporaire donne plutôt satisfaction.

Les élus remercient les associations vicoises pour leur compréhension et leur collaboration face à cette situation exceptionnelle. Le retour aux plannings traditionnels est prévu avant la fin du premier trimestre 2019, avec des salles modernisées et sans doute plus confortables.

### Plus d'infos sur la nouvelle Salle Boxe-Judo

Initialement, cette salle a été aménagée dans l'urgence pour reloger les clubs de boxe et judo suite à la fermeture des bâtiments préfabriqués.

Depuis cet automne, elle est utilisée par trois associations (Boxe, Judo, Espace de Vie Sociale) et par les trois établissements scolaires de Vic ; tous ces utilisateurs ont signé une convention de mise à disposition avec la commune.

Il s'avère donc que ce local, même s'il reste modeste, répond à un besoin impérieux de notre ville puisqu'il accueille régulièrement (43H d'occupation hebdomadaire) de très nombreux sportifs dont une grande majorité de jeunes.

## Zoom sur une association : Fêt'Art Théâtre



Née d'une volonté d'enrichir le tissu associatif vicois d'une activité théâtrale, et aussi de se lancer dans une aventure à la fois artistique et conviviale, la troupe 'Fêt'Art' voit le jour en 2006.

Deux ans plus tard, elle propose son premier spectacle à domicile à un public enthousiaste et heureux de partager ce moment de détente et de rencontre.

ont été jouées, en moyenne, une vingtaine de fois chacune, dans le département bien sûr, mais aussi dans le Lot, l'Aveyron, la Haute-Loire, Le Puy-de-Dôme, Paris...

Voyant l'intérêt que manifeste la population locale pour ces spectacles, la troupe décide de proposer à Vic-sur-Cère, une saison théâtrale.

Elle invite alors les compagnies de théâtre amateurs à venir présenter leur spectacle sur la scène du Centre Culturel du Carladès, chaque premier samedi du mois, d'octobre à avril.

Voilà onze ans que les comédiens du Fêt'Art tissent ce réseau théâtral qui permet de proposer un large choix de représentations aux spectateurs, et de continuer à les surprendre et à susciter leur engouement. Engouement partagé par des spectateurs venant de St Flour à St Cernin...



Depuis cinq ans existe en parallèle un atelier de pratique théâtrale.



Cet espace, qui se réclame inventif et expérimental avant tout, permet aux participants d'appréhender le jeu du comédien, l'écriture de textes et la création de spectacles, dans une ambiance bienveillante où se côtoient des jeunes de sept à soixante-dix-sept ans, voire plus...



Contact :

[fetart.theatre@yahoo.fr](mailto:fetart.theatre@yahoo.fr)

## Etat civil

### NAISSANCES :

#### 2017

- 9 novembre : Tyméo ALLAIN

#### 2018

- 3 janvier : Zoé ROCAGEL
- 30 janvier : Sacha POUILHES
- 2 février : Charly BARBES
- 7 février : Justin JULHES
- 1<sup>er</sup> mars : Lucas DESBLATS
- 24 avril : Ethan CASSE
- 26 mai : Soân GRÉSILLAUD
- 11 juillet : Thiago CAMBON
- 13 août : Mya ROCAGEL
- 24 août : Clément CHIROL
- 11 novembre : Jade BAUDY

### MARIAGES :

#### 2018

- 30 juin : Damien SILVA et Clémence DELPUECH
- 7 juillet : Renaud CHIFFRE et Maureen WHITFIELD
- 7 juillet : Stéphane CHAMBON et Sandrine BADUEL
- 21 juillet : Yann TOURTOULOU et Alicia PESQUET
- 3 août : Marc BONHOMME et Anne DE MARTEL
- 25 août : Bruno AMEILHAUD et Ludivine DELAUNAY
- 28 août : Gilles BARRÉ et Jessica DA COSTA
- 13 octobre : Maurice LAFON et Christiane BEDU

### DECES :

#### 2017

- 5 décembre : Marcel LAFFONT

#### 2018

- 11 janvier : Hélène MAES veuve SEMETEYS
- 23 janvier : Hélène VIGIER épouse DE FRESLON DE LA FRESLONNIÈRE
- 10 mars : Jeanne BARRAU épouse CIVIALE
- 13 mars : Claude VAN DE VELDE
- 17 mars : Antoine RODDE
- 21 mars : Geneviève COUSSEVAL veuve DELRIEU
- 26 mars : André BRUEL
- 4 avril : Léa GOMBERT divorcée MALMEJAT
- 13 avril : Christiane COURBEBAISSÉ épouse SOULIÉ
- 20 avril : Marius CAMMAS
- 21 avril : Marie BETAÏLLE veuve CHAUVET
- 9 mai : Jeanne FOURNOL veuve AUZOLLE
- 27 mai : Bernard MAGNE
- 28 mai : Robert BOURILHON
- 11 juin : Lucienne DEAUGARD veuve RICHARD
- 7 juillet : Raymonde VAUR épouse BRUEL
- 21 juillet : Odette NARCISSE veuve DOLY
- 24 juillet : Albert SOULAGE
- 8 août : Alexandre Pierre MAZZOLENI
- 13 août : Ginette FRÉMERIE veuve MAZZOLENI
- 23 août : Antonine MOREL
- 3 septembre : Basile MAURY
- 17 septembre : Luiza ALFAIATE
- 28 septembre : Pierre BOÉ
- 5 octobre : Jeannine FRESQUET
- 24 octobre : Justin MADAMOUR
- 24 octobre : François PRIEUR
- 6 novembre : Jean DEGOUL
- 7 novembre : Gabrielle TUPHÉ veuve TUFFÉRY
- 8 novembre : Jean DELORT
- 11 novembre : Louis CAYROU

## Médiathèque Municipale



Dans le cadre de « **Jours de danse** », en partenariat avec la Communauté de Communes Cère et Goul en Carladès et le Conseil départemental du Cantal : Du 15 janvier au 9 février : exposition « A chaque danse ses histoires », prêtée par le Centre National de la Danse. Mercredi 16 janvier, 16h45 : Performance in situ autour de la danse « Mouvements de terrain » avec le collectif A/R et 6 étudiants de La Manufacture. Gratuit tout public. Lundi 21 janvier, 18h : Médiation autour de l'exposition « A chaque danse ses histoires » par Fanny Delmas. Gratuit à partir de 8 ans.

Jusqu'au 31 janvier : « **J'irais bien lire chez vous** ». Vivre une lecture rien que pour soi, offerte par une lectrice professionnelle. Plus d'informations et inscription gratuite à la Médiathèque de Vic-sur-Cère au 04 71 62 00 99. Dans le cadre d'un dispositif sur tout le département du Cantal, financé par le Ministère de la Culture.

Du 12 février au 2 avril : **exposition « Les monstres »**. Une exposition familiale pour découvrir, sur un ton humoristique et de manière ludique, une série de monstres, tous plus étonnants les uns que les autres : géants, sorcières, ogres, croquemitaines, fantômes, dragons, loups garous, démons, extra-terrestres, centaures, vampires, cyclopes... sous forme de jeux, livres, CDs, DVDs, panneaux et décors ! En partenariat avec la Médiathèque du Conseil départemental du Cantal. Entrée libre.

## Montrons-nous citoyens

Les gendarmes nous demandent de communiquer quelques rappels au civisme :

- Veiller à respecter le code de la route notamment en ralentissant devant l'école, en utilisant le passage-piétons comme nous enjoignons les enfants à le faire, à respecter le personnel communal qui permet aux élèves de traverser en étant en sécurité.



Plusieurs cambriolages ont eu lieu sur la commune. Cela se passe en général en plein jour :

- Veiller à bien fermer les maisons et les voitures et à signaler toute activité inhabituelle chez des voisins absents.

Un grand MERCI à Dominique Lacambre, Brigitte Fontange, Françoise Chirol pour leur aide précieuse dans le cadre de notre programme de capture des chats errants dans le but de les stériliser.

## Plan de circulation - Réunions publiques



Dans le cadre de l'Aménagement de la traversée de Vic-sur-Cère (suite à l'adoption du nouveau plan de circulation), les habitants de la commune sont invités à une réunion publique de lancement d'une concertation au Centre Culturel du Carladès **le Mardi 5 Février 2019 à 20 heures**.

Après une présentation préalable par les élus, les agents de l'état (DREAL) et les bureaux d'études, les habitants participeront à un atelier collaboratif au cours duquel ils seront invités à s'exprimer, par groupes, sur les besoins de la population relatifs à cet aménagement.

Suite à cette réunion, 3 ateliers thématiques de travail permettront aux habitants de s'exprimer plus précisément sur les questions suivantes en lien avec le nouveau plan de circulation: enfance et loisirs, déplacements et mobilités, habitat et commerces.

**Notez d'ores et déjà les dates d'ateliers qui sont à préciser quant aux horaires :**

Samedi 9 février 2019 - Samedi 9 mars 2019 - Samedi 16 mars 2019

**Participez nombreux aux échanges !**